



Ville de CLERMONT



Bulletin municipal

Janvier 2026

Mot du Maire

Chères Clermontoises, chers Clermontois,

Pour débuter, je tiens à vous remercier de votre confiance pour un autre mandat de 4 ans. Je tiens à vous réitérer toute ma loyauté pour ce deuxième mandat comme maire de la ville de Clermont. Merci également de votre confiance envers notre conseil et je profite de l'occasion pour féliciter les conseillers et conseillères réélu(e)s par acclamation. Je souhaite également la bienvenue à monsieur Éric Boulian, nouveau conseiller du district no. 2.

Pour la nouvelle année 2026, les membres du conseil et moi-même tenons à vous souhaiter nos meilleurs vœux de santé, de joie et de sérénité ainsi qu'à toute votre famille.

Nous avons adopté le 8 décembre dernier un budget de 6 970 000 \$, vous trouverez le détail à l'intérieur de ce bulletin.

En 2026, nous allons continuer d'améliorer les infrastructures de la ville dont il reste encore beaucoup de travaux à réaliser et à rattraper. En ce qui concerne notre 2e phase du développement résidentiel secteur aréna, il ne reste que 6 terrains de disponibles.

Cette année est l'année de notre projet de la Montagne de la croix. Il s'agit d'un joyau à la ville de Clermont et il est important pour nous de la valoriser à son plein potentiel et d'en faire une fierté et que tous puissent en profiter. Nous tenons à remercier Desjardins, Tourisme Charlevoix et la MRC de Charlevoix-Est pour leurs aides financières et de croire en ce projet.

À propos du dossier de camionnage dans le secteur des rues Vieux-Moulins, Clairval et chemin des Lacs, la firme Stantec nous a remis l'évaluation des coûts pour rendre le chemin de contournement conforme aux normes du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD). Nous sommes dans l'attente de travailler avec le MTMD pour trouver des pistes de solutions et de l'aide financière. À suivre en 2026.

Je tiens à remercier monsieur François Bergeron, conseiller sortant du district no. 2 pour son implication 2021-2025 au conseil municipal de la ville de Clermont. Merci pour ces 4 ans.

Comme toujours, je termine en remerciant les employés de la ville pour leur travail. Un merci spécial à tous nos bénévoles pour leur dévouement envers notre ville. Comme vous pouvez voir, notre ville continue d'évoluer et de s'embellir année après année.

Continuons d'avancer et n'oubliez pas que ne pas agir coûte plus cher qu'agir.

Bonne année et au plaisir de vous croiser en 2026!

Luc Cauchon, maire

Calendrier des séances du conseil 2026

Voici les dates de séances du conseil 2026 et notez qu'elles sont maintenant tenues à **19 h**:

Lundi 19 janvier	Lundi 9 février	Lundi 9 mars	Lundi 13 avril
Lundi 11 mai	Lundi 8 juin	Lundi 13 juillet	Lundi 10 août
Lundi 14 septembre	Mardi 13 octobre	Lundi 9 novembre	Lundi 14 décembre



Prévisions budgétaires 2026

Le 8 décembre 2025, la Ville de Clermont a adopté son budget 2026 qui totalise des revenus et dépenses de 6 970 000 \$. Les revenus ont augmenté avec les nouvelles constructions et la bonification des programmes péréquation et répartition de la croissance d'une partie de la TVQ du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et les dépenses en raison des nouveaux règlements d'emprunt pour le développement résidentiel secteur aréna, les réparations d'infrastructures et l'acquisition de nouveaux équipements. Il est aussi très important de vous sensibiliser que la Ville doit investir beaucoup d'argent pour entretenir tout son lot d'infrastructure sans oublier la nouvelle obligation de débuter un Plan de gestion des actifs en eau ainsi que les exigences environnementales.

Après révision des revenus au budget 2026, la taxation municipale pour 2026 demeurera au même taux que 2025, soit à 0,98\$/100\$. Les services (aqueduc, égout, gestion des matières résiduelles) demeurent aussi aux mêmes tarifs, seuls certains commerces et industries sont maintenant régis par le règlement VC-483-26 sur la tarification des services d'eau aux industries, commerces et institutions munis d'un compteur d'eau réservé à leur usage exclusif exigé par la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable.

Le détail des prévisions budgétaires peut être consulté sur notre site internet, au lien suivant :

<http://www.ville.clermont.qc.ca/fr/ville/profil-financier/budget>

Quant à l'estimation de votre compte de taxes, il peut se faire sur le lien suivant :

<http://www.ville.clermont.qc.ca/fr/ville/profil-financier/estimation-du-compte-de-taxes>

Programme triennal des dépenses en immobilisations

Projets d'investissements	2026	2027	2028	TOTAL
Administration	27 700 \$	58 800 \$	20 800 \$	107 300 \$
Sécurité publique	15 900 \$	26 250 \$	26 000 \$	68 150 \$
Travaux publics-environnement	2 770 360 \$	2 883 500 \$	2 137 000 \$	7 790 860 \$
Loisirs et culture	676 990 \$	756 000 \$	171 500 \$	1 604 490 \$
Vidanges des bassins	155 000 \$	40 000 \$	65 000 \$	260 000 \$
Carrières / sablières	130 000 \$			130 000 \$
Développement domiciliaire	1 585 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	1 685 000 \$
Parc industriel	40 000 \$			40 000 \$
TOTAL :	5 400 950 \$	3 814 550 \$	2 470 300 \$	11 685 800 \$

TAUX DES TAXES ET DES TARIFICATIONS IMPOSÉES POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2026

Taxe foncière taux de base	0,98 \$/100 \$
Taux pour non résidentiel	1,80 \$/100 \$
Taux industriel	1,89 \$/100 \$
Taux pour 6 logements et +	1,06\$/100 \$
Taux pour terrain vague	1,96 \$/100 \$
Aqueduc (unifamilial)	219 \$
Égout (unifamilial)	199 \$
Ordure ménagère (unifamilial)	205 \$
Valorisation (unifamilial)	40 \$

Comparatif Budgets 2025 - 2026

BUDGET 2025 : 6 420 000 \$

BUDGET 2026 : 6 970 000 \$

Statistiques pour l'année 2026

Évaluation rôle imposable : **326 675 700 \$**
Pourcentage du rôle foncier par rapport
à la valeur réelle : **89 %**
Facteur comparatif du rôle : **1,12**

Estimation du compte de taxes 2026

Évaluation maison unifamiliale : 250 000 \$

Taxe foncière (0,98 \$ / 100 \$) :	2 450 \$
Aqueduc (unifamilial)	219 \$
Égout (unifamilial)	199 \$
Ordure ménagère (unifamilial) :	205 \$
Valorisation (unifamilial) :	40 \$
Matières organiques:	68 \$
(Total des services : 731\$)	
TOTAL:	3 181 \$



Pour ne pas nuire au camion de déneigement ou à la chenillette, il est très important de ne pas laisser vos bacs dans la rue ou sur le trottoir. Vos bacs doivent toujours rester dans votre entrée privée pour que les employés de la ville puissent continuer de faire un bon travail.

Aussi, n'oubliez pas de bien fermer les couvercles de vos bacs de recyclage pour éviter que le matériel se retrouve chez vos voisins!

L'importance du permis ou du certificat d'autorisation pour vos travaux

Bien qu'il puisse sembler banal pour certains projets d'obtenir un permis ou un certificat d'autorisation auprès du service de l'urbanisme, ce dernier n'est pas sans valeur! Sur réception d'une demande, le fonctionnaire attitré à votre dossier doit analyser sa conformité non-seulement à la réglementation municipale d'urbanisme, mais aussi à toute réglementation provinciale susceptible de s'appliquer. L'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation constitue donc une étape essentielle pour assurer que vos travaux respectent l'ensemble des normes en vigueur, et ce, également pour une piscine. Ultimement, cette démarche peut vous éviter bien des complications!

Vérifier avec la Ville avant de débuter vos travaux!

QUELQUES RAPPELS.....

- ⇒ Il est interdit de stationner dans les rues de la municipalité entre 23 h et 7 h pour la période du 15 novembre au 31 mars et surtout pendant ET suite à une tempête.
- ⇒ Il est interdit de projeter, souffler ou déposer la neige provenant de votre terrain sur une borne incendie, sur un trottoir, sur la chaussée ou en bordure de celle-ci.
- ⇒ Vous devez garder votre chien attaché au moyen d'une laisse ou d'une corde s'il ne se trouve pas dans une cour clôturée et veillez à ce que votre animal ne nuise pas à la paix d'autrui et à la sécurité publique

Nous vous remercions de votre collaboration!

SOYEZ VIGILANTS, L'HIVER ET LE FROID AMÈNENT LEURS LOTS DE RISQUES D'INCENDIE

Voici quelques conseils de votre Service de sécurité incendie

- L'accès à votre demeure ainsi qu'aux bâtiments situés sur votre terrain doivent rester libres de tous obstacles ou de neige afin de faciliter une éventuelle intervention des pompiers.
- L'adresse civique de votre propriété doit être bien visible de la rue en tout temps. Attention à la neige et aux décorations de Noël!
- Si vous utilisez un poêle à bois, attention de ne pas surchauffer l'appareil et respecter les dégagements de toutes matières combustibles. Vérifier régulièrement l'état de votre cheminée afin de déceler tout dépôt de créosote.
- Vérifiez régulièrement vos détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone.

Prochaines activités MADA (municipalités amies des aînés)

- 15 janvier 9h30 – Déjeuner-causerie à la FADOQ de Clermont
- 21 janvier 9h30 – Conférence sur la fraude présentée par la Sureté du Québec à la FADOQ de Clermont
- 12 février 13h30 – Conférence sur la maladie d'Alzheimer et les troubles neurocognitifs présentée par la Société d'Alzheimer à la bibliothèque La chute des mots à Clermont
- 4 mars 9h30 – Conférence sur les permis de conduire présentée par la Sureté du Québec à la bibliothèque La chute des mots à Clermont
- 27 mars 13h30 – Conférence sur la dénutrition présentée par Club cardio-Santé au club Cardio-Santé de Charlevoix à Clermont



CLERMONT EN NEIGE AU TERRAIN DE JEUX



C'est le retour de la fête hivernale annuelle au terrain de jeux de Clermont le samedi 28 février 2026. À l'horaire : animation pour toute la famille, cabane à sucre, jeux gonflables, animation et des surprises. Chocolaterie Cynthia sera aussi de la fête. L'horaire final et le détail des activités seront disponibles vers la mi-janvier sur nos médias sociaux et notre site web.

SEMAINE DE LA RELÂCHE 2026



Nous travaillons actuellement sur les activités de la semaine de relâche. Jeux gonflables, laser tag, Educazoo seront au programme. Plus de détails à venir après le congé des fêtes. Surveillez notre page Facebook et notre site web.

SPECTACLE DE PATINAGE ARTISTIQUE

Le Club de patinage artistique « **Les Carrousels de Clermont** » présentera son spectacle à l'aréna de Clermont **le dimanche 15 mars prochain.**

C'est un rendez-vous !

ACTIVITÉS HIVERNALES POUR TOUS AU GYMNASSE DE L'ÉCOLE LAURE-GAUDREAU



Vous songez à faire une activité sportive au gymnase de l'école Laure-Gaudreault? Que ce soit pour du badminton, volleyball, basketball ou autres, nous vous invitons à vous former un groupe et à contacter le service des loisirs. Les réservations doivent être faites au moins 24 heures à l'avance dans les jours ouvrables de travail. Le coût d'accès par activité est de 30 \$ l'heure taxes incluses. Le gymnase est accessible le soir et la fin de semaine.

PATINOIRE EXTÉRIEURE

La patinoire est ouverte du lundi au vendredi de 16 h à 21 h et les samedis et dimanches de 10 h à 16 h30 et de 17 h 30 à 21 h. Les séances de patinage libre ont lieu du lundi au vendredi de 18 h 30 à 19 h 30 et les samedis et dimanches de 13 h à 14 h 30 et de 18 h 30 à 19 h 30. Aucun hockeyeur ne sera toléré lors de ces périodes de patinage.



PATINAGE LIBRE ET HOCKEY À L'ARÉNA



L'aréna offre du patinage libre et il est toujours possible pour les jeunes de jouer au hockey gratuitement. Vous pouvez consulter l'horaire sur le site de la Ville au: <http://ville.clermont.qc.ca> à la section Loisirs/aréna ou composez le **418-439-3773**

TOURNOI JUNIOR SHELL DE CLERMONT 2026:

Encore cette année, l'un des plus gros tournoi Junior en province se tiendra à l'aréna de Clermont du 15 au 18 janvier 2026. C'est 18 équipes qui joueront pour gagner les honneurs dans les catégories Junior C et Junior B. **Du bon hockey, gratuitement à l'aréna de Clermont!**

TOURNOI DE HOCKEY PROVINCIAL M13 DES JARDINS 2026



16 équipes évolueront sur la glace de l'aréna de Clermont du 6 au 8 février 2026 dans les catégories M13-A-B et C. Venez encourager nos Rorquals de Charlevoix tout au long de la fin de semaine! Nous fêterons la 50e édition.

TOURNOI DE HOCKEY ENTREPRISES

Du 20 au 22 février 2026 se tiendra la 4^e édition du tournoi de hockey entreprises de Charlevoix. Un rendez-vous annuel pour les entreprises d'ici et d'ailleurs qui se mesureront dans un tournoi amical. Les inscriptions sont en cours.

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS ESTIVALES

Les inscriptions aux activités estivales débuteront le 23 mars 2026. Nous vous invitons à consulter régulièrement notre page Facebook et notre site web.

CLUB DE CURLING NAIRN

Programmation des tournois à venir:

- 14 au 18 janvier 2026: Tournoi famille
- 11 au 15 février 2026: Tournoi des entreprises
- 26 février au 1er mars 2026: Tournoi western
- 12 au 15 mars 2026: Tournoi IGA-Ville de Clermont
- 26 au 29 mars 2026: Tournoi Charlevoix Invitation
- 21 au 25 avril 2026: Tournoi de fermeture

*Surveillez notre site internet au www.ville.clermont.qc.ca
ainsi que la page Facebook de la Ville de Clermont pour connaître tous les détails de nos activités
qui vous sont offertes tout au long de l'année*